

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66/5/SPCG portant désignation des ministres chargés de l'intérim de certains ministères. ..

n° 66/5/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 janvier 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro
1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Gouled Aptidon, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse est chargé, à compter du 12 janvier 1966, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim de la Vice-Présidence du Conseil de Gouvernement pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission en France. M. Abdoukader Moussa Ali, Ministre des Affaires économiques est chargé, à compter du 12 janvier 1966, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère des Travaux publics et du Port, pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan. en mission en France. M. Kamil Ali Mohamed, Ministre de la Fonction publique, chargé des relations avec les Conseillers territoriaux, assurera, cumulativement avec ses fonctions actuelles, l'intérim du Ministère du Travail pendant la durée de l'absence de M. Abdi Ahmed Warsama, en mission en France.